



Juan Carlos I, Rey de España



Y en su nombre, el

**RECTOR DE LA
UNIVERSITAT DE VALÈNCIA**

I en nom seu, el

**RECTOR DE LA
UNIVERSITAT DE VALÈNCIA**

Considerando que, conforme a las disposiciones y circunstancias prevenidas por la legislación vigente,

Doña María Pérez Herrero

nacida el día 23 de mayo de 1986, en Valencia, provincia de Valencia, de nacionalidad española, ha superado los estudios universitarios correspondientes, organizados por la Facultad de Economía conforme a un plan de estudios homologado por el Consejo de Universidades, expide el presente título de

Licenciada en Economía

con carácter oficial y validez en todo el territorio nacional, que faculta a la persona interesada para disfrutar los derechos que a este título le otorgan las disposiciones vigentes.

Valencia, 29 de julio de 2009

La persona interesada
La persona interesada

[Firma]

María Pérez Herrero

El Rector
El rector

[Firma]

Francisco Tomás Vert

Atés que, d'acord amb les disposicions i circumstàncies previstes per la legislació vigent,

que va néixer el dia 23 de maig de 1986, a València, província de València, de nacionalitat espanyola ha superat els estudis universitaris corresponents, organitzats per la Facultat d'Economia de conformitat amb un pla d'estudis homologat pel Consell d'Universitats, lliura el present títol de

Licenciada en Economia

amb caràcter oficial i validesa a tot el territori nacional, que faculta la persona interessada per gaudir dels drets que les disposicions vigents atorguen a aquest títol.

València, 29 de juliol de 2009

La Jefe del Servicio
La cap del Servei

[Firma]

Assumpta Marco Pont

2-AA-708169

Registro Nacional de Títulos | Código de CENTRO | Registro Universitario de Títulos
2010152943 | 46035215 | 182017

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE NANTES

MAITRISE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2007 relatif à l'habilitation de l'université de Nantes à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M^{lle} Maria PEREZ HERRERO, née le 23 mai 1986 à VALENCIA (Espagne) en vue de son inscription au master d'économie et gestion du développement durable.

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MAITRISE SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET DE GESTION, mention ÉCONOMIE ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, mention assez bien**

est délivré à **Me Maria PEREZ HERRERO**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

Le titulaire



Le Président,

YVES LECOINTE

Fait à Nantes, le 22 janvier 2009

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités,



N° NANTES 7550932 2009314568



membre de



La Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
confère à *Mademoiselle Maria Perez Herrero*
née le 23 mai 1986 à Valencia (Espagne)
de la promotion 2010

le Mastère Spécialisé de Modélisation Économique et Statistique

de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Malakoff le 27 septembre 2010

La Directrice de l'ENSAE



Sylviane Gastaldo

L'impétrant

Maria Perez Herrero

La Ministre de l'Économie, de l'Industrie
et de l'Emploi
Pour la Ministre et par délégation
Le Directeur des Enseignements Supérieurs
et de la Recherche



*Vu le décret n° 94-525 modifié du 27 juin
1994 relatif à l'organisation du Groupe des
Écoles Nationales d'Économie et Statistique*

*Vu l'avis émis par le comité d'Enseignement
et sur proposition de la Directrice de
l'ENSAE*

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE LYON

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-7, L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2016 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements "Université de Lyon" ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIA PEREZ HERRERO, née le 23 mai 1986 à VALENCIA (ESPAGNE) en vue de son inscription en doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu le 12 décembre 2016 une thèse portant sur le sujet suivant : Rail Capacity constraints : an economic approach préparée au sein de l'école doctorale Sciences économiques et de gestion, devant un jury présidé par ALAIN AYONG LE KAMA, Professeur des universités et composé de JULIEN BRUNEL, Expert, YVES CROZET, Professeur des universités, GRÉGOIRE MARLOT, CHRIS NASH, Professeur d'université, ERIK VERHOEF, Professeur d'université ;

Vu la délibération du jury :

Le diplôme de **DOCTORAT** en Sciences économiques préparé au sein de l'Université Lumière Lyon 2 est délivré à Mme **MARIA PEREZ HERRERO**

au titre de l'année universitaire 2016-2017 et confère le **grade de docteur**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 14 juin 2017

Le titulaire

[Redacted signature]

Le Président de l'Université de Lyon La présidente de l'université de Lyon 2

[Redacted signature]

N° LYONII 12459336

/2017201600060

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



[Redacted signature]

Françoise MOULIN CIVIL

Nathalie DOMPNIER

Khaled BOUABDALLAH

